ETAT CIVIL

Naissances. — Noela Jouanas, boulevard de Cambrai, 60 ; Odette Bodoux, rue Marie-Burton, 98 ; Simone Vandenbulche, rue des Artisans, 1, cour Liagre, 3 ; Germaine Schalscken, rue Franklin, 110 ; Jacques Devos, rue de la Chaussée, 27 ; Agnès Willaumez, rue d'Avignon, 24 ; Anne Lambrecq, rue Chanzy, 25 ; Pierre Veryacke, rue Jean-Bart, cour Chaldon-Caille, 7 ; Noela Hautekeete, rue Thècle, 60 ; Jean Decrae, rue du Vieil-Abreuvoir, 32 ; Pierre Dhélin, boulevard de Cambrai, 60 ; Roger Honoré, rue des Parvenus, 74 ; Noel Nowgrot, rue des Fossés, 19.

Publications. — Emile Lambrée, chauffeur à Croix, rue Decrème, 227, cour Roussel-Bury, et Juliana Vaerewyck, soigneuse, rue des Fossés, 23.

Décès. — Théophile Vreck, époux Lesaffre, 78 ans, rue de l'Alma, f. Fraser, 52 ; Anne Boreman, épouse Hélinckx, 66 ans, rue Damoire, cour Carlier, 5 ; Joséphine Delecluse, veuve Roart, 78 ans, rue du Pile, 125, cour Grang, 8 ; Joseph Couque, époux Fruit, 66 ans, rue Saint-Laurent, cour Saint-François, 5, rue de Tourcoing, 10 ; Philomène Vanuxem, 83 ans, rue de l'Espérance, 67 ; Désiré Delmotte, veuf Desalmont, 85 ans, rue Philippe-de-Girard, 30 ; Elisabeth Van Langenhove, veuve Pelart, 82 ans, rue du Luxembourg, 20 ; Jean Weber, veuf Delcour, 88 ans, rue Claire Frichon, 13 ; Caroline Heddebaut, épouse Le Coltognies, 34 ans, rue de Barbieux, 15 ; Claire Dubois, veuve Largillier, 78 ans, rue de Barbieux, 25 ; Florence Brave, épouse Lemerie, 56 ans, rue Pierre-de-Roubaix, 105 ; Irène Warnez, veuve Davrou, 71 ans, rue de Crétuy, 18 ; Thérèse Vandamme, 71 ans, boulevard de Strasbourg, 20 ; Fernande Adam, 12 jours, rue de France, 101 ; Jeannette Adam, 11 jours, rue de France, 101 ; Julia Lepers, 38 ans, rue Magenta, 22 bis, cour Pacôme, 3 ; Edouard Brunin, veuf Hazard, 69 ans, rue Condorcet, 18.

THÉ DE GOA (Voir aux Annonces)

WATTRELOS

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention à Derin Alfred, rue du Mont à Leux, 26, pour défaut d'éclairage à une bicyclette ; Bouchart Edouard, rue du Sartel, maisons Delcroix, 15 et Simons Jules, demeurant à Roubaix, pour stationnement d'attelage sans nécessité, sur la voie publique.

ETAT CIVIL. — **Naissance** : Noel Berteloot, rue de la Martinoire, 12.

Décès : Fébronie Debouvrie, 20 ans, rue des Poilus. — Prosper Herman, 57 ans, pâtissier rue Jean Jaurès, 8. — Adèle Castel, veuve Courouble, 82 ans, rue Saint-Vincent de Paul maisons Ledoux, 3. — Aimé Mullie, 65 ans, rue de Tourcoing, 49. — Georgette D'Ath, 3 semaines, rue des Ballons, impasse Desmulliez, 7. — Flore Velke, veuve Ganton, 70 ans, rue des Poilus ; Jules Deffrasnes, 48 ans, camionneur, rue de Leers, 437.

CROIX

POUR LES VIEILLARDS. — Comme l'an dernier, c'est par un joyeux et plantureux banquet que les vieillards de l'Hospice fêteront l'année 1927, qui s'ouvre samedi prochain.

La population de Croix disposée à adoucir la vieillesse des vieux travailleurs qui vivent, tient essentiellement à contribuer à leur offrir ce festin.

A cette intention de généreux donateurs ont déjà fait parvenir leur obole à M. Louis Seigneur, maire de Croix, parmi lesquels M. Webbe, boucher, rue Holden, qui offre une tête de veau, un anonyme 50 francs et un autre anonyme 5 francs.

Comme il est d'usage, un supplément d'argent de 10 francs sera remis à chacun des hospitalisés.

A cette occasion, la section cycliste de F.A. L.C. a envoyé une somme de 45 francs provenant d'une collecte faite durant son banquet annuel chez Seyez, boulevard Zola.

AVIS ACCORDEONISTES. — Une vingtaine d'adhésions ayant été reçues jusqu'à ce jour, le Comité d'organisation adresse un dernier appel avant de réunir les inscrits à tous les accordéonistes qui désireraient faire partie de la Société. La première réunion aura lieu dans le courant de janvier prochain. Les retardataires sont priés de se faire inscrire au plus tôt chez L. Seigneur, 7, rue Ghesquière, à Croix.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Depraetere Pierre, 45, rue du Boulevard ; Mazeille Jacqueline, 10, rue Corneille ; Pottier Jean, 40, rue de la Mackellerie.

WASQUEHAL

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DU CAPREAU. — Cette assemblée fut présidée par M. Flévet, vice-président ; M. Feraille, président d'honneur de la section était fait excuser. Tous les adhérents y assistèrent. Au début de la réunion, il fut distribué à chaque adhérent un exemplaire du règlement maladie, œuvre mise en application depuis quelques mois, avec une carte donnant droit à une réduction de 10 % sur les produits pharmaceutiques.

M. Delcroix, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion et expose la situation de la caisse-allocation.

M. Smesters, trésorier, donne ensuite connaissance à l'assemblée de la situation financière générale de la section qui est très prospère.

La distribution du paquet de Noel se fait ensuite à chaque enfant d'ancien Combattant, et c'est avec joie que ces enfants reçoivent ces douceurs ainsi qu'une paire de galoches offerte par l'Administration municipale.

Par suite de l'indisponibilité de plusieurs artistes de la section dramatique, la fête cinantine annoncée n'a pu avoir lieu.

Pour terminer la journée, une brillante tombola dotée de cinq coquilles monstres et 150 f. de bons de denrées est tirée entre tous les adhérents.

LA CLASSE 1927. — Sur les 67 jeunes gens de la classe 1927 de la commune de Wasquehal qui se sont présentés au conseil de révision vendredi dernier, 51 ont été reconnus bons pour le service, 5 ont été exemptés, 7 ajournés, 3 versés dans les services auxiliaires et 1 engagé volontaire. Parmi les vingt ajournés des classes précédentes, ont été à nouveau ajournés à l'an prochain, 12 pris bons pour le service armé, 2 exemptés et 2 versés dans les services auxiliaires.

AU COMITE D'ORGANISATION DE NOCES D'OR. — Les membres de ce Comité sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir mardi à 19 h. 30, chez M. Albert Albert, rue Christophe-Colomb. Questions importantes à l'ordre du jour. Présence indispensable.

SERVICE DE LA VOIRIE. — Les renseignements concernant le service de la voirie, les demandes d'alignement et d'autorisation de construire seront donnés aujourd'hui mardi à la mairie, de 15 à 16 h. 30.

CHORAL LAUREYNS. — Jeudi à 20 heures, répétition générale à la salle des fêtes de la mairie.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Jacques Vernaeghe, rue Jean-Jaurès, 18 ; Jeannine Leclercq, rue Jean-Bart, 116 ; Jacqueline Lambert, rue Pasteur, Vert-Pré, 1.

LYS

L'INCENDIE DE LA RUE DE LEERS. — Nous avons annoncé dans notre numéro de dimanche l'incendie survenu à l'habitation de M. Delesalle Albert, rue de Leers. Après une nuit passée chez M. Despinoy, rue de Leers, 132, les sinistrés ont été recueillis par M. Delescluse, confiseur, rue Jules Guesde, qui leur assurera un gîte jusqu'au jour où ils auront le bonheur de trouver un nouveau logement.

Dans la relation de l'incendie une omission a été commise. Nous la réparons en signalant que M. le docteur Wiot fut le premier à organiser les secours et prévenir les pompiers ; de même que MM. Jules Roland et Edmond Duquesne qui, sur réquisition du garde de leur secteur, se sont distingués par leur dévouement à la cause des pauvres victimes de cet incendie.

Il est question, dit-on, de secourir pécuniairement la famille Delesalle et M. le maire de Lys a déjà pris des dispositions sérieuses à ce sujet. D'autre part, on annonce que la Fanfare municipale, dont M. Delesalle est archiviste et qui l'a en tête comme président d'honneur et président actif MM. Poullet et Barbet, va venir en aide à ces pauvres gens bien à plaindre en cette rigoureuse saison.

Enfin, on ignore les responsabilités et la cause du sinistre, une enquête est ouverte par la gendarmerie de Roubaix.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu jeudi 30 décembre à 9 heures, sous la présidence de M. le docteur André Wiot.

SAILLY

NOURRISSONS. — Jeudi 30 décembre, consultation des nourrissons à 15 heures, à la mairie.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-85

DEPOT DE VENTE : 58, Rue Motte

En tête du Conditionnement

UN PIETON RENVERSE PAR UNE AUTO

Lundi vers 17 h. 30, le nommé Jean-Baptiste Castelain, 15 ans, caletier, demeurant rue du Moulin Fagot, 80 ans, en voulant prendre le tramway N, à l'angle des rues du Collecteur et de Gumes, a été happé au moment où il traversait la chaussée, par une automobile conduite par M. Tahon, 21 ans, représentant de commerce, rue de l'Yser, 33.

Relevé par l'auteur de l'accident et transporté dans un café voisin, il reçut les soins de M. le docteur Desmettre, qui constata une fracture de l'os malaire gauche, des contusions à la tête et des lésions internes. Après pansements, le blessé fut reconduit son domicile. Son état n'est pas grave.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Une séance ordinaire du conseil aura lieu à l'Hôtel de ville le mercredi 29 décembre à 18 h. pour la continuation des travaux de la 4e session de l'année.

FUNERAILLES D'UNE VICTIME DE LA GUERRE

Les funérailles de M. Antoine Wagnon, âgé de 3 ans, ancien combattant d'Orient, ont été célébrées le 27 courant à 11 heures.

Dans la nombreuse assistance on remarquait la délégation importante du groupe des Poilus d'Orient conduite par son président M. André Bouilliez, et accompagnant le drapeau de la société.

Au cimetière, en termes émus, M. André Bouilliez, prononça l'éloge funèbre du défunt et adressa au camarade dévoué et prématurément disparu le suprême adieu des anciens poilus d'Orient.

VOIR EN LOCAL ROUBAIX l'article très intéressant de l'importante **BRASSERIE MEYER-BEER**. 10318.

LE TRAFIC A LA GARE CENTRALE

Voici la statistique de la gare centrale pour les mois de novembre et décembre :

Grande vitesse : Voyageurs 37.711 ; nombre de messageries et finances : départs, 8800, arrivées 6954. Postaux, départs 10.822 arrivées 9.185.

Petite vitesse : Expéditions, combustibles minéraux 18.067 t. ; tissus textiles 19.738 b.

Importations : Produits agricoles 11.671 k. ; combustibles minéraux 1.985 ; matériaux de constructions 10.828 ; tissus textiles 7.662.

Exportations : Produits agricoles 1.097 ; tissus textiles 3.778 tonnes.

COMBATTANTS BELGES

Le Comité des anciens Combattants belges de Tourcoing remercie les personnes charitables et en particulier les commerçants de la rue de Gand, qui ont contribué par leurs dons à agrémenter la fête de Noel des Orphelins et Enfants de la Section des Combattants belges. A tous ils adressent un merci cordial.

THEATRE MUNICIPAL

Jeudi 30 décembre à 8 heures 15 précises, cinquième soirée de gala du jeudi (Tournée Baret) « Azaïs » pièce en 3 actes de G. Beer et L. Verneuil.

Vendredi 31 décembre à 8 heures, abonnements de la saison et du dimanche courants, une représentation du grand succès : « Monsieur Beaucaire », opérette romantique en 3 actes, 4 tableaux. Musique de Messager.

Samedi 1er janvier. — En matinée à 3 heures et le soir à 8 h. 15 : « Monsieur Beaucaire ».

La location est ouverte pour toutes ces représentations

Avec le Gaz

dans la Chambre du malade

il y règne une chaleur saine, propre et régulière

Le calme et le silence bienfaisants y sont respectés

A L'ABATTOIR

Du 20 décembre au 26, il a été abattu à l'abattoir public de Tourcoing 60 bœufs, 21 taureaux, 27 vaches et génisses, 96 veaux gras, 9 petits veaux, 140 moutons, 129 porcs et 9 chevaux.

Les quantités déclarées au kilogramme ont été pour la ville 60.888 k. ; pour l'extérieur 18.652 k. ; viande de cheval 2.519 k.

Prix moyen de la viande par entier et par demi kilog : gros bétail 8 à 10.50 le kilo ; veaux gras 12 à 15.50 ; moutons 10 à 13 ; porcs 12 à 13.

Le service d'inspection a saisi 639 kilogs de viande reconnue impropre à la consommation.

AVIS ET CONVOCATIONS

AUX CRICKS-SICKS. — Ce soir mardi 28 décembre, répétition générale. M. Corne informe qu'il commencera exactement à deux heures.

Voirez 6e page l'annonce des

GRANDS MAGASINS

SIGRAND & Cie

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Pierre Salomez, rue des Carliers 149. — Christiane Payage, rue de Varsovie 117. — Yvette Payage, rue de Varsovie 117. — Jeannine Moyaert, place Croix-Rouge 7. — Roger Poutlie, rue des Orions 2. — Edouard Lahousse, boulevard Gambetta 341. — Michel Dhalluin, ch. Denis-Papin 348. — Françoise Hemion, rue de Roubaix 95. — Marie Nollet, rue de la Miasence 85. — Alfreda Naert, rue de l'Epidème 197. — Paulette Fechl, rue de Menin 162. — Noel Catteloin, rue de Lille 43. — Gustave Questier, rue de l'Aurore 37. — Gérard Debrigne, rue du Soudan 1. — Noel Spinnewyn, rue de Mouscron 41. — Paul Meurice, rue Nationale 122.

PUBLICATIONS. — Jean Rendering, journalier, rue Ach. Testelin 131 et Léona Lepère, soigneuse, rue Colbert 365. — Adolphe Delannoy, ouv. ch. de fer, rue Jean-Jaurès 142 et Madeleine Roeland, soigneuse à Mouscron. — Germain Scalbert, typographe à Tourcoing et Julia Meerhaege, soigneuse à Mouscron. — Emile Dewinter, rattacheur, rue de Neuville 25 et Georgette Declercq, soigneuse rue Neuville 17. — Arthur Vessaud, rattacheur, rue de Normandie 38 et Jeanne Pipart soigneuse rue Menin, cour Bourla 14. — Jean Delahaye, rattacheur, rue de Normandie 66 et Joséphs Comère, soigneuse rue Laboureur 50.

DECES. — Ferande Debaisieux, 2 jours, rue Nationale 122. — Jean-Baptiste Motte, 79 ans, sp. rue des Archers 11. — Louis Desplanques, 73 ans, sp. rue d'Havré 3. — Clotaire Gauthier, 50 ans, sb. rue de Lille 291 — Virginie Haeck, 73 ans, sp. rue Gevier 98. — Henri Baeckelandt, 71 ans, sp. rue Nationale 122. — Julie Vanden Broecke, 73 ans, rue de Lille 121. — André Dequick, 4 mois, rue du Luxembourg 51. — Suzanne Gylain, 3 mois, rue de la Bl. Porte 123. — François Bonet, 64 ans, sp. rue Nationale 122. — Marie Huysevelde, 66 ans, sp. rue Chêne Houpline 94. — Richard Van Gyseghem 71 ans, sp. rue d'Havré 3. — Léonide Lecomte, 62 ans sp. rue de Madagascar 34. — Jeanne Hourquin, 12 jours, rue de la Guerre 2. — Roulin 90. — Henri Cordier, 34 ans, concierge, rue Petit-Village 36. — Théophile Lantiste, 64 ans, sp. rue Makleine 219. — Marcelle Lecomte, 6 mois, rue du Cimbale 74.

LILLE

NOUVELLES DU FLANEUR

De la boue ! Du sang !

Nous assistons en ce moment à une véritable récrudescence de la criminalité dans le Nord.

Assassinat d'un brave receveur à Le Quesnoy, bataille de Polonais à Labourse, massacre à Méricourt-sous-Lens, etc... tout cela contribue à former de la fête de Noël 1926, un véritable Noël rouge.

Tant de boue et de sang appellent quelques réflexions.

Si de tels faits se passent, c'est que, incontestablement nous souffrons d'une effroyable crise de moralité engendrée par la guerre. C'est que, trop de fortunes rapidement gagnées sont venues infirmer la vérité du dicton : « argent mal gagné ne profite guère », et diminuer la crainte du gendarme ».

Comment voulez-vous que la vertu persiste chez quantité de pauvres gens quand, tous les jours, ces malheureux se voient rançonnés par la bande néfaste des mercantis de tout poil.

De la sorte, la crise de moralité dont nous souffrons est très sérieuse, très inquiétante. Elle ne prendra fin que le jour où, de bas en haut de l'échelle sociale, de justes lois viendront mettre un frein aux appétits immodérés, que ces appétits se manifestent dans la banque, la grosse industrie, le négoce ou le petit commerce de détail.

A la vague de boue et de sang, on peut opposer encore une sérieuse barrière. C'est celle d'un service de police secrète implacablement sévère et strict, comme il en existe un à Lille. Seulement, est-il possible dans tout l'ensemble du département ?.... La question est posée.

G. GRATIGNE

Tribunal Correctionnel

ENTRE BRASSEUR ET DEBITANT

De la contenance des rondelles

M. Henri Millardet, débitant de boissons, rue de Tournai, à Baisieux, s'était plaint ; il y a quelques mois, à son brasseur, M. Henri Mulle, de Lannoy, de ce que les demi-rondelles qui lui étaient livrées n'avaient pas la contenance d'usage.

M. Mulle n'ayant pas tenu compte de cette réclamation, M. Millardet fit procéder à deux constats, le 18 et 26 août, par le ministère de Me Grassin, huissier, rue des Fosses, à Lille. Cet officier ministériel acta dans son premier constat une contenance de 62 litres et demi et dans le deuxième, 59 litres.

M. Millardet, ayant rendu compte à son Syndicat de cette différence qu'il jugeait excessive, le Syndicat des Débitants de Boissons du Département du Nord s'étant constitué partie civile sur la plainte de son adhérent, avait attrait M. Mulle devant le tribunal correctionnel pour tromperie commerciale sur la quantité de la marchandise vendue.

A l'audience d'hier, on entendit comme témoin, M. Clarey, président du Syndicat des Débitants de Boissons, qui déclara que l'Octroi percevait les droits sur une contenance de 75 litres pour une demi-rondelle. Ce fut ensuite, M. Masse-Pollet, vice-président du Syndicat des Brasseurs du Nord qui fournit des explications sur la fixation du prix de vente de la bière et enfin le comptable de la brasserie Mulle, qui déclara que le prix était fixé d'après la moyenne des prix des brasseurs de la région.

Me Spriet, avocat, au nom du Syndicat des Débitants de boissons soutient qu'il existait un usage local fixant la contenance de la demi-rondelle à 75 litres **environ**, ce qui ne pouvait justifier un écart de 6 à 13 litres. Et, répondant par avance à un argument supposé de la défense, à savoir que la jauge des fûts était impossible, il se basa sur les deux arrêtés préfectoraux des 1er octobre et 28 novembre 1926, rendant la jauge obligatoire, pour réclamer une condamnation de principe et des dommages-intérêts.

Pour M. Henri Mulle, Me Goethals soutint que l'usage invoqué par la partie civile n'existait pas et à l'appui de cette affirmation, il cita un jugement du Tribunal de Commerce de Lille, remontant à l'année 1895. Puis, se servant à son tour des arrêtés préfectoraux, il plaida que si le jaugeage était devenu obligatoire, c'est que antérieurement, il n'y avait pas de contenance fixe et il réclama l'acquittement de son client.

L'affaire a été mise en délibéré ; le jugement sera rendu à huitaine.

ESCROQUERIE A L'ACHAT ET VENTE D'AUTOS

Le Tribunal a rendu son jugement dans l'affaire d'escroqueries à l'achat et vente d'autos, dont nous avons parlé dans notre numéro du 7 décembre dernier.

Louis Deperne est condamné à 1 an avec sursis ; Fernand Barbier, à 5 ans par défaut ; X... est acquitté ; Louis Guitard, 1 an avec sursis ; Louis Dehon, acquitté.

Les parties civiles obtiennent des dommages-intérêts, savoir :

Maison Vion, à Saint-Amand, 35.000 fr. ; M. Merveille, 18.000 fr. ; M. Duhem, 14.000 fr.

Chèque sans provision. — X..., pour émission de chèque sans provision, est condamné à 2 mois de prison avec confusion, avec une peine précédemment prononcée le 28 juillet dernier.

AU PARQUET

LES VOLEURS DE CAFE

Nous avons signalé qu'à l'issue d'une enquête le service de la sûreté avait appréhendé les nommés Louis Patrice, 23 ans, demeurant rue Saint-Sauveur, Fernand Demissy, 21 ans, forain et Emile Debaene, 23 ans, cocherlivreur, qui, dans la nuit du 13 au 14 décembre volèrent quatre balles de 50 kilos de café dans un wagon en stationnement à la gare de la Porte d'Arras. M. Thermes, juge d'instruction, vient de renvoyer Patrice, Demissy et Debaene devant le Tribunal correctionnel pour vol et complicité de vol. On sait que Demissy se trouve d'autre part, mêlé à l'affaire de l'agression du Parvis-Saint-Maurice.

LA LIGNE TRANSAERIENNE LILLE-MADAGASCAR-LE CAP

M. Hélen, concessionnaire de la ligne transaérienne Lille-Le Cap se rendra à Lille le mercredi 29 décembre et se tiendra à la disposition de toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre nationale d'un grand avenir.

De 14 h. 30 à 18 heures, il sera à la Société Industrielle et il invite les personnes à se grouper à 14 h. 30, à 15 h., à 16 h., à 16 h. 45 et à 17 h. 30 afin que des explications communes et complètes puissent être données.

PETITES NOUVELLES

Vol dans une casemate. — Nuitamment, une certaine quantité de fil de laiton a été volée dans une casemate des remparts, rue Fénelon, au préjudice de l'Administration des P. T. T.

Un indésirable. — Le sous-brigadier Desmulliez et l'agent Lemoine ont appréhendé hier, le nommé Eugène Vandebecke, 32 ans, tisserand, domicilié à Fouquières-lez-Lens, pour infraction à une mesure d'interdiction de séjour.

Cet individu, qui était de passage à Lille, avait été condamné le 3 février 1923, par la Cour d'Appel de Douai, à quatre ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour, pour complicité de vol.

C'était un billet réclame. — M. Alfred Bocal, 63 ans, fleuriste, demeurant rue de la Halloterie, 6, a porté plainte contre un inconnu qui lui acheta place Wicar, deux bouquets de fleurs artificielles. En paiement, l'acheteur lui remit un billet réclame d'une clinique médicale, dont l'un des côtés représente le fac-similé d'un billet de banque de dix francs, sur lequel le marchand dut rendit 7 fr. 50 de monnaie.

Encore une. — Hier, vers 15 h. 30, une bicyclette a été volée, rue des Bouchers, au préjudice du jeune Pierre Adam, 15 ans, demeurant rue Léon-Gambetta, 83.

La mort vient vite. — Lundi matin, M. Albin Mozdijnievicz, 34 ans, demeurant 51, rue des Stations, passait rue Solférino, lorsque soudain il s'affaissa sur la chaussée.

Transporté dans un café voisin, M. Mozdijnievicz succomba quelques instants plus tard.

Un docteur, appelé aussitôt, attribua la mort à une crise d'angine de poitrine. Le corps du défunt a été transporté à son domicile.

Au feu ! — Un commencement d'incendie, provoqué par un court-circuit s'est déclaré hier, à 12 h. 30, dans le magasin « Fashionnable », 77, boulevard de la Liberté.

Le feu a été rapidement éteint par un gardien de la paix et les sapeurs-pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Les dégâts sont insignifiants.

CARNET

FUNERAILLES. — Samedi ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles civiles de Paul Darras, membre dirigeant du Parti ouvrier français. Les cordons du poêle étaient tenus par Verbecq, boulanger du P.O.F., Martin et Henno, secrétaire et trésorier de la Fédération de Libre-Pensée. Le deuil était conduit par Louis Peelers, conseiller municipal, les fils et gendres de Paul Darras.

Remarqués dans l'assistance : Denebubrg, Masson, adjoints au maire de Lille ; Deverny, Bour, Doyennette, Andenberque, conseillers municipaux ; MM. Minet, Gabriel Delory, Viseur Emile, délégués de la Caisse des Ecoles ; Gaston Delory, Dujardin, conseiller d'arrondissement et une nombreuse délégation des services de la Mairie.

Au cimetière, MM. Henno et Jacob retracèrent la vie toute de dévouement et de travail du disparu.

VALENCIENNES

IVRE, UN SOURD ET MUET A TIRE SUR UNE AUTOMOBILE

On l'arrête

Fortuné Guervain, 26 ans, sourd et muet, journalier, impasse Onésyme Leroy, qui, à maintes reprises, eut des démêlés avec la justice vient, à nouveau, d'être arrêté par la police dans les circonstances suivantes :

Dimanche, vers 19 heures 45, M. Maurice Deleu, 38 ans, chauffeur de taxi, au service de M. Durieux, demeurant 35, rue des Anges, s'était rendu chez M. Gérard Coez, mécanicien et cafetier, 24, boulevard Carpeaux, pour y prendre trois clients, M. Alfred Brouta, 35 ans, chauffeur, 30, rue du Fort, à Curgies ; sa sœur Marie, 39 ans et le fils de cette dernière, Pierre, 12 ans, qu'il devait reconduire en taxi à Curgies.

Deleu, après avoir absorbé une consommation, vit Guervain qui se trouvait en état d'ivresse, entrer dans le débit. Vu son état, le débitant refusa de le servir et l'expulsa de son cabaret.

A 19 h. 40, les voyageurs et le chauffeur quitèrent le café Coez, ce dernier éteignit sa lumière et regarda par la fenêtre ce qui se passait.

Le chauffeur, après avoir placé son monde dans la voiture, mit le moteur en marche ; peu de temps après, il entendit plusieurs coups de revolver, ils avaient été tirés par Guernain, qui se trouvait sur le trottoir.

Les vitres du taxi volèrent en éclats ; le jeune Pierre Brouta eut son béret traversé par une balle et fut légèrement blessé à l'oreille et à la main droite par des éclats de verre. Mme Brouta et son fils se mirent alors à crier au secours et Guervain, son coup fait, avait pris la fuite.

MM. Deleu et Alfred Brouta se mirent à la poursuite du sourd et muet et parvinrent à l'arrêter, rue de la Barre, où il s'était blotti dans un coin.

Guervain avait la main dans sa poche ; MM. Deleu et Brouta se jetèrent sur lui et le conduisirent au poste de police.

Fouillé, il fut trouvé porteur d'un revolver genre bull-dog, du calibre de 7 millimètres, ; dans le barillet se trouvaient quatre douilles et deux cartouches percutées, dont les balles n'étaient pas parties ; Guervain avait en outre six cartouches dans la poche de son pantalon.

Revolver et cartouches furent saisis, mis sous scellés et déposés au greffe du tribunal comme pièces à conviction.

D'après les premiers éléments de l'enquête Guervain aurait tiré quatre coups de revolver et son geste aurait pu avoir des conséquences tragiques.

Un voyageur de commerce, M. Constant Gochot, 31 ans, 9, place du Neuf-Bourg, qui passait, vers 13 h. 50, sur le boulevard Carpeaux, entendit une balle de revolver siffler à ses oreilles.

M. Gachot se dissimula sous un arbre et vit MM. Deleu et Brouta qui se mettaient à la poursuite de Guervain.

Dans l'après-midi de lundi, M. Enault, commissaire central, a continué son enquête ; il a interrogé M. Coez, le chauffeur de taxi et ses clients ; tous ont confirmé les renseignements que nous donnons ci-dessus.

Quant à l'accusé, il sera interrogé en présence d'un interprète.

Guervain a été mis à la disposition du Parquet, qui l'a fait écrouer.

ETRANGERS, SOYEZ EN REGLE

Des procès-verbaux ont été dressés hier par la police contre des étrangers qui avaient omis de faire leur déclaration exigée par la loi.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi vers 10 h. 30 du matin, chez M. Ducatez, avoué, 19, rue Delsaux.

Le feu a pris naissance dans un grenier dans lequel se trouvaient des vieux papiers et des vieux livres.

Les pompiers mandés par la sirène se rendirent sur les lieux et parvinrent après dix minutes d'efforts à se rendre maîtres du feu.

Les dégâts sont insignifiants.

On ignore les causes du sinistre.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL. — Le déméleur Eugène Monier était occupé aux forges de Denain. En voulant se rendre compte qu'un tuyau d'arrosage était bien placé, il eut la main droite écrasée. Il devra se reposer neuf mois.

UN POIVROT. — Hier, vers 15 heures, le nommé Enerlick Franciszek, âgé de 25 ans, manœuvre, demeurant à Denain, 133, rue de Louroches, ayant trop fêté la dive bouteille, a passé la nuit au poste. A son réveil, il a été gratifié du procès-verbal d'usage.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES

UNE CHAUDIERE DE CHAUFFAGE CENTRAL A SAUTE

Dimanche dernier, vers 9 heures, une très violente explosion ébranlait tout l'immeuble d'une entreprise de menuiserie de la rue Ninette prolongée.

Voici dans quelles circonstances elle s'était produite :

M. Havaux contremaître aux Ateliers de menuiserie de M. Léon Brousmiche, entrepreneur de travaux publics, venait de recharger le foyer du chauffage central à vapeur d'eau de cette usine et il était à peine regagné une autre partie de l'établissement où se trouvaient deux autres ouvriers qu'une violente explosion se produisit.

M. Havaux et ses ouvriers se portèrent aussitôt vers la partie de l'usine où la détonation avait retenti et constatèrent que c'était la chaudière du chauffage central qui avait fait explosion, avec une telle force que la toiture était enlevée, détruite, et que la maçonnerie du côté de la propriété de M. Herbin, avait été projetée dans le jardin de celui-ci par blocs dont plusieurs pèsent des centaines de kilos. C'est par un pur hasard qu'aucune personne n'a été atteinte.

Il est évident que c'est la température qui, en gelant l'eau dans les tuyaux conduisant la vapeur aux divers radiateurs, a formé ce qu'on appelle un bouchon et provoqué l'explosion de la chaudière qui, heureusement n'a causé aucun accident de personne.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

BEUVRY

VICTIME DU FROID. — Hier matin, vers heures, au cours de son travail, Duhin Alfred, 59 ans, homme de four à la Tuilerie Delemer, a été frappé de congestion.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, le malheureux ne put être rappelé à la vie.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

UN VOLEUR, PRIS DE REMORDS

Nous avons signalé il y a quelques jours, qu'une enquête était ouverte à la suite d'un vol d'une courroie valant 500 francs au préjudice de l'entreprise Vandevalle, à Violaines.

Un des auteurs du vol, François Cuisset, 22 ans, demeurant à Cambrin, s'est présenté hier à la caserne de gendarmerie de Béthune, où pris de remords, il s'accusa avoir, de complicité avec un Polonais, Pierre Kaminski, 33 ans, demeurant à Cuinchy, volé la courroie qu'ils revendirent ensuite à un brocanteur pour se procurer de l'argent.

Cuisset et son complice seront poursuivis en correctionnelle.

Les gendarmes interrogeront le brocanteur, qui, lui, sera très probablement inculpé de recel.

DEUX VOLEURS DE DIVION ARRETES A SAVERNE (LORRAINE)

Ces jours derniers, ainsi que nous l'avons relaté, le Polonais Isaac Papir, mineur à la Cantine Pouchain, à Divion, constatait en rentrant de son travail, que tous ses effets et ses économies avaient disparu.

Il soupçonnait deux de ses compatriotes : Georges Kaiser, 21 ans et Antoine Distler, 20 ans, qui avaient pris précipitamment la fuite.

M. Jacques, juge d'instruction, avait donc lancé un mandat d'arrêt contre ces deux individus qui ont été arrêtés hier par la gendarmerie de Saverne (Lorraine) au moment où ils allaient prendre le train pour l'Allemagne.

Ces deux individus qui ont déjà subi de nombreuses condamnations pour vol et abus de confiance seront incessamment ramenés sous bonne escorte à Béthune pour y être jugés devant le tribunal correctionnel.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-POL

AUXI-LE-CHATEAU

UN OUVRIER AGRICOLE SE PEND

M. Carton Joseph, jardinier à Auxi, ne voyant pas le soir rentrer son neveu Carton Alfred, 35 ans, ouvrier agricole, se mit à sa recherche, mais sans succès. Le lendemain matin, allant dans sa pâture qui se trouve derrière son habitation, il fit une triste découverte : le corps de son neveu se balançait à une branche d'un pommier. Ne perdant pas son sang-froid, il coupa la corde, mais malheureusement la mort avait fait son œuvre, Carton, depuis un certain temps, paraissait inquiet et pensif ; il n'avait jamais manifesté l'intention de mettre fin à ses jours. On suppose que c'est le chagrin de voir son père malade depuis un certain temps qui l'a poussé à prendre cette funeste détermination.

VOIES DE FAIT. — En revenant le soir de voir un ami, M. Polubiec Henri, 31 ans, coupeur en chaussures à été, devant le Café Lucas, l'objet de voies de fait de la part d'un inconnu. Il a porté plainte à la gendarmerie afin de retrouver le coupable.

BOULOGNE-SUR-MER

UNE JEUNE FEMME GRIEVEMENT BRULEE

Mme Lucie Farineau, 22 ans, rue St-Pol, 20, en s'approchant du foyer de sa cuisine communiqua le feu à ses vêtements qui s'embrasèrent. Quand les voisins arrivèrent au secours de la jeune femme, celle-ci était grièvement brûlée. On l'a transportée à l'hôpital où l'on n'a pu jusqu'ici se prononcer sur les suites que pourraient entraîner ses blessures.

UN ACCIDENT A L'« AVE MARIA ». — En travaillant aux travaux de percement du tunnel de l'« Ave Maria », le mineur Henri Julien, de Destres, a la jambe broyée par un tracteur. A l'hôpital on a dû procéder à l'amputation du membre.

LES ACCIDENTS STUPIDES. — Hier matin, en voulant ouvrir la porte d'un wagon en P. V., F. Auguste Guyot, 55 ans, demeurant à la Colonne, le reçoit sur le corps. Assez gravement contusionné, le charretier a dû s'aliter.

— En allant puiser de l'eau à une fontaine, M. Louis Houvault, 35 ans, rue de l'Ornoire, 34, glisse sur de la glace et se fracture doublement la jambe droite. On l'a admis d'urgence à Saint-Louis.

LES VOLS. — Les nommés Meynert et Vendereln, sujets belges, respectivement âgés de 19 et 25 ans, récoltent un procès-verbal pour vol de charbon.

DANS L'ENSEIGNEMENT

FACULTE DE DROIT. — AVIS IMPORTANT. — Le Doyen de la Faculté de Droit de Lille rappelle avec insistance à MM. les candidats au Doctorat, qu'en application de l'article 13 du Décret du 2 Mai 1925, ils sont tenus de déclarer leurs options au Secrétariat avant le 15 janvier 1926.

SOUTENANCE DE THESE D'EDOCTORAT. — M. L. Rivière, Médecin-Vétérinaire à Lille-Fives, vient de soutenir devant la Faculté de Médecine de Paris, sa thèse de Doctorat Vétérinaire. Le jury composé de MM. les Professeurs Sébileau, de la Faculté de Médecine, Président ; Moussu, de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort ; Bourdelle, du Muséum.

M. Rivière a traité : de la Propulsion Pharyngo-Laryngienne chez des Gallinacés. Ce sujet qui constitue une rarete clinique avait fait l'objet de sa part d'une étude clinique expérimentale, anatomique et physiologique, avec la collaboration du Docteur Liberna, de Lille, ancien interne des Hôpitaux, assistant de clinique Oto Rhino Laryngologique à l'Hopital Saint-Sauveur.

M. Rivière a obtenu la mention Très Bien et les félicitations du jury.

A L'ECOLE D'ARCHITECTURE. — Dans sa séance du 21 décembre 1926, le jury de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, a décerné les récompenses ci-après aux élèves dont les noms suivent, de l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille.

Projets rendus — Mention à MM. Bardin Blancard, Decquet, Boudin